



COMITE PERMANENT DES FÊTES DE VELAUX

Association loi 1901-JO n°274 (00626)

Siège social : Maison des Associations – 997 avenue Jean Moulin
Hôtel de Ville – 13880 VELAUX
Président : Eric BONOMO
Mail : cdfvelaux@gmail.com

COURSE DE CAISSES A SAVON HUMORISTIQUE

Données Techniques :

La voiture dont la construction doit être artisanale doit comporter : des roues, des freins, une direction (volant, guidon, ...) et doit être customisée selon un thème libre de choix.

Une protection qui dépasse la hauteur de la tête du conducteur doit également être présente (en cas de retournement).

Bien sûr elle ne doit pas avoir de moteur.

A vous ensuite de rajouter toutes options drôles ou farfelues. **Soyez créatifs !**

IMPORTANT : Elle ne doit pas être équipée d'un pare-brise en verre

Chaque véhicule de course possédera des points d'attaches **fixés solidement à l'avant et à l'arrière** de chaque véhicule de course pour le remorquage et **des câbles ou sangles de remorquage avec mousquetons** sont nécessaires.

Présentation des Véhicules :

Le président de l'association et le directeur de course, sont les seuls à pouvoir refuser un véhicule de course s'il n'est pas conforme au règlement et notamment en ce qui concerne le freinage, la sécurité et l'équilibre du véhicule.

L'équipage :

Vous pouvez participer à 2 dans le même véhicule (si le véhicule le permet bien sûr)

Le pilote et le copilote doivent obligatoirement porter un casque. Le port de gants, de manches longues et un pantalon est obligatoire. Le port de genouillères et de coudières est fortement conseillé pour l'équipage.

Déroulement de la course :

Cette course n'est qu'humoristique. Il ne s'agit pas d'une compétition.

L'unique énergie admise est l'énergie gravitationnelle (force de la descente)

Durant la course, les pilotes devront respecter les instructions des commissaires de sécurité situés sur le parcours. Ceux-ci disposeront de deux drapeaux :

- Le drapeau rouge indiquant que la course est neutralisée.
- Le drapeau vert signalera que la piste est libre de tout danger

Les équipes doivent se présenter sur la ligne de départ le samedi 06 aout 2022 à partir de 8h30 au Monument aux mort de Velaux Centre Ancien pour validation des bolides et assurer les 2 séances d'essai le matin puis 2 courses l'après-midi de validation.

Nous vous confirmerons l'horaire une semaine avant.

Aucun frais d'inscription ne sera demandé, seul une attestation d'assurance le sera.

Du fait de problèmes rencontrés lors d'autres courses, l'organisateur ou le directeur de course se réserve le droit de soumettre les pilotes à un alcootest.

Un podium sera fait en fonction du chronométrage et d'une note artistique !